



Au bout du Marais

CAHIER DE BORD

LE BATEAU

LA NAVIGATION / LE PARCOURS

LA SÉCURITÉ

Au Bout du Marais - 1 Quai de Belle Île - Cale de Port Boinot 79000 NIORT
infos@auboutdumarais.com • www.auboutdumarais.com



N° de permanence Au Bout du Marais : 05 16 18 77 94 ou 05 46 46 10 47
N° de permanence Écluse (IIBSN) : 05 49 78 02 60 / 06 64 49 19 41

Le Bateau



**Modèle ZEN RIVER,
construit par Naviwatt
à Nantes en 2022**



12 passagers maximum
à bord, en navigation,
enfants inclus.



6 couchages
2 cabines doubles + 2
couchages dans le carré

Tirant d'air : 2,4 m
+ 0,6 m amovible



Tirant d'eau : 0,8 m



Coque : 100 % aluminium

Certification : CE

Longueur hors-tout : 13.1 m [coque : 12.8 m]

Largeur hors-tout : 4.15 m [coque : 4.0 m]

Propulsion : 100% électrique

Moteur : 1 Fisher Panda B00-150-8SH

Puissance max. : 10 kW

Vitesse max de rotation moteur : 600 rpm

Capacité du parc Batterie de Propulsion : 43 kWh

Capacité du parc Batterie de Servitude : 12 kWh

Vitesse max : 10 km/h

Déplacement léger : 8 000 kg

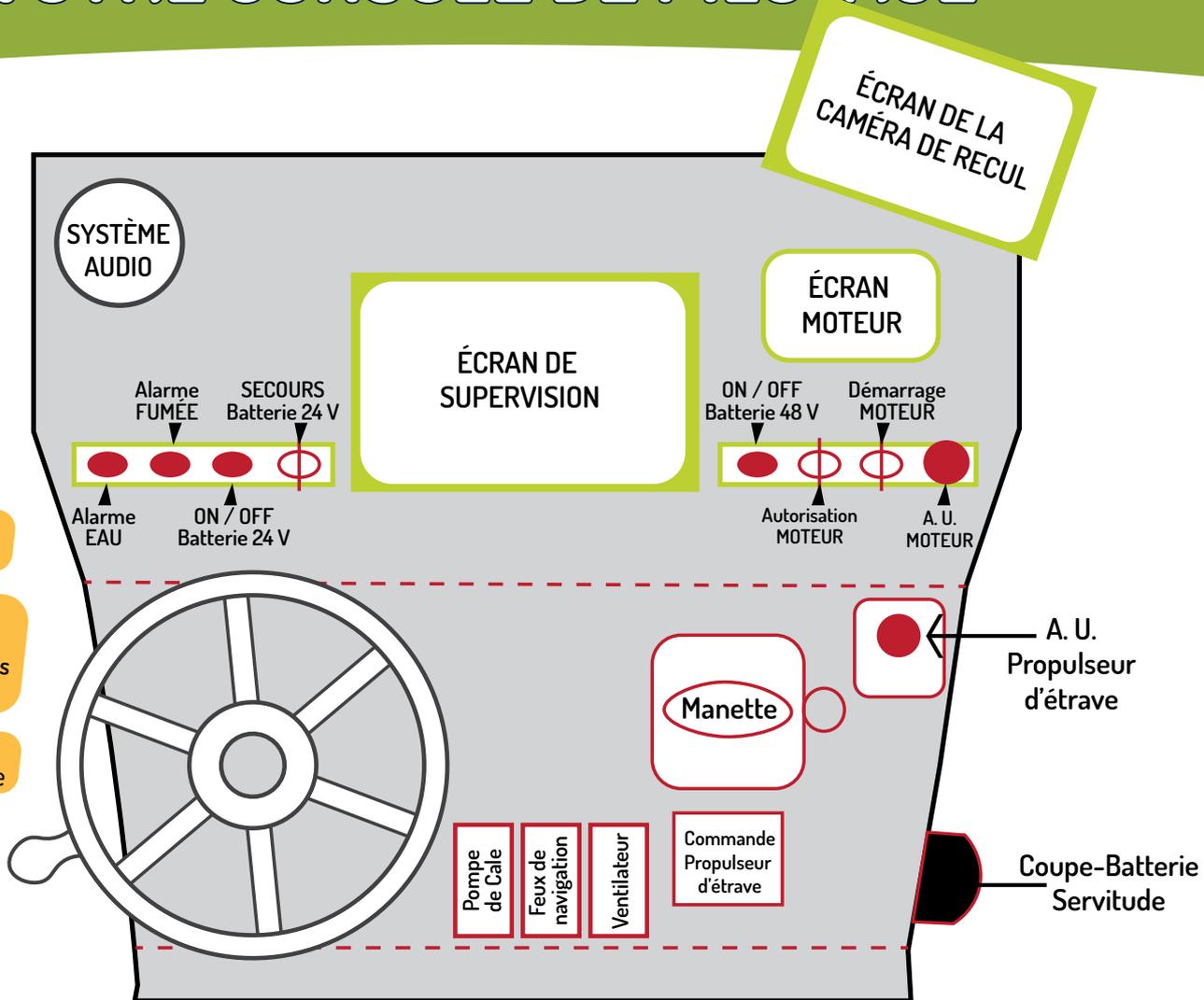
Port en lourd : 1700 kg incluant 600 kg dans les capacités

Capacité Eau Douce : 2 x 200L

Capacité Chauffe-Eau : 200L

Capacité Eau Usée : 600L

VOTRE CONSOLE DE PILOTAGE



Tous les écrans sont alimentés par le 24 V

L'interrupteur de l'Onduleur se trouve sur la cloison dans le dos du pilote?

ON : sens horaire
OFF : sens antihoraire

Alarme EAU > Préviend d'une présence d'eau au niveau du point bas de la coque.

Alarme FUMÉE > Préviend d'une présence de fumée dans la cale. La Led s'allume avec une alarme sonore.

ON/OFF Batterie 24 V > Ce bouton allume les batteries de servitude 24V. Une fois les batteries allumées, ces dernières délivrent du courant à leurs bornes.

SECOURS Batterie 24 V > Ce bouton enclenche une recharge du parc batterie de servitude par le parc batterie de propulsion. La charge est possible lorsque que l'Autorisation Moteur est tourné et enclenchée. Cette action coupe le chauffe-eau lorsque le bateau est débranché du quai. Ce bouton est à utiliser lorsque les batteries 24V sont faibles uniquement.

ON/OFF Batterie 48 V > Ce bouton allume les batteries de propulsion 48V. Une fois les batteries allumées, ces dernières délivrent du courant à leurs bornes.

AUTORISATION moteur > Ce bouton, un fois tourné dans le sens horaire, permet aux batteries 48V de délivrer du courant au moteur.

DÉMARRAGE moteur > Ce bouton, un fois tourné dans le sens horaire, démarre le moteur. Le moteur est ensuite piloté par la manette.

A. U. MOTEUR > Arrêt d'Urgence du Moteur

A. U. Propulseur > Arrêt d'Urgence du Propulseur d'Étrave

Coupe-circuit 24 V > Situé sur la face droite de la console. Le coupe-circuit permet de mettre hors tension tous les consommateurs 24V (batterie servitude).
• Tourné dans le sens horaire, les batteries 24V alimentent tous les équipements 24V.
• Tourné dans le sens anti-horaire, on met hors-tension tous les consommateurs 24V.

Pompe de Cale >
• Basculé en haut : Pompe en automatique > en fonction dès que le capteur interne détecte de l'eau.
• Position milieu : Pompe arrêtée. • Position en bas : Pompe en marche forcée

Feux de navigation >
• Basculé en haut : Feux allumés. • Position milieu : Feux éteints

Ventilateur de Cale >
• Basculé en haut : Ventilateur de cale en marche. • Position milieu : Ventilateur de cale éteint

Panneaux de commande Propulseur d'étrave >
• Appuis simultanés sur les boutons ON : Démarrage du propulseur d'étrave. • Appui sur le boutons OFF : Arrêt du propulseur d'étrave. • Flèches Bâbord -Tribord : Commande du propulseur d'étrave.

À NOTER : les commandes du propulseur se mettent en veille. Rappuyer sur un bouton pour les réactiver.

PROCÉDURE DE DÉMARRAGE

▼ METTRE EN MARCHÉ LE BATEAU



1. mise en tension

Ne pas oublier de débrancher la rallonge de charge !

- 1.1 ON Batterie 24 V : sens horaire
- 1.2 ON Coupe-circuit 24 V : sens horaire (côté droit de la console)

2. démarrage du moteur

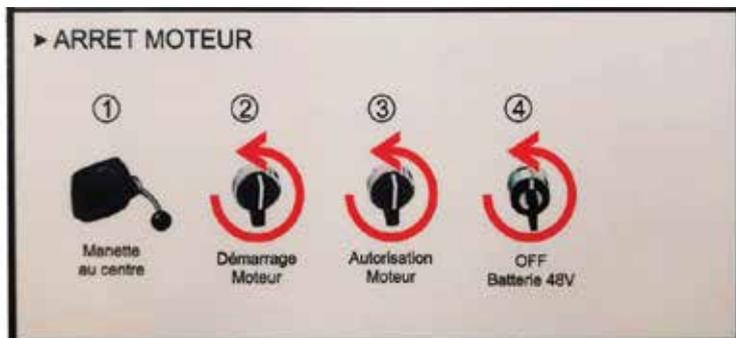
Vérifier l'environnement : le vent, le courant, et ce qui pourrait trainer dans l'eau (amarres, etc.).

Vérifier que la manette du moteur est en position neutre !

- 2.1 ON Batterie 48 V : sens horaire
- 2.2 ON Autorisation moteur : sens horaire
- 2.3 ON Démarrage moteur : clef dans sens horaire

>> Pilotage du moteur : par la manette pour la marche avant ou arrière et le réglage de la vitesse, et le gouvernail pour la direction, qui se manipule comme un volant traditionnel.

▼ METTRE À L'ARRÊT LE BATEAU



3. arrêt du moteur

Vérifier que la manette du moteur est en position neutre !

- 3.1 OFF Démarrage Moteur : clef dans le sens antihoraire
- 3.2 OFF Autorisation Moteur : sens antihoraire
- 3.3 OFF Batterie 48 V : sens antihoraire

4. mise hors tension

- 4.1 OFF Coupe-circuit 24 V : sens antihoraire (côté droit de la console)
- 4.2 OFF Batterie 24 V : sens antihoraire

Démarrage du Propulseur d'étrave

Deux appuis **simultanés** sur les deux boutons ON du panneau de commande du propulseur d'étrave.



Arrêt du Propulseur d'étrave

Un appui sur le bouton OFF du panneau de commande du propulseur d'étrave

Important : le propulseur se met en veille. Appuyer sur les deux boutons ON pour le réactiver.



ALERTES MOTEUR

- La trappe moteur ne doit pas être ouverte lors du fonctionnement du moteur.
- La température du moteur et du variateur est indiquée sur l'écran moteur de la console.
- Au delà de 45°C, le moteur limite sa puissance. Si vous constatez une température supérieure à 45°C, arrêtez-vous au ponton le plus proche et contactez un technicien.

L'ÉLECTRICITÉ À BORD

48 V

Propulsion

= Moteur



24 V

Servitudes

= Équipements du bateau

- Écrans de console
- Caméra de recul
- Groupe Eau : WC, évier, douche..
- Équipements 220 V :
 - Prises de courant
 - Frigo
 - Éclairage
 - Chauffe-eau



Attention, ne branchez pas d'appareils trop gourmands.

Les équipements 220 V, prises de courant, frigo, éclairage, chauffe eau, peuvent être alimentées de 2 manières :

À l'aide du courant 24 V + Onduleur ON
OU grâce au branchement à quai + Onduleur OFF
MAIS pas les deux en même temps !

>>> L'interrupteur de l'onduleur se trouve sur la cloison dans le dos du pilote

À noter que le chauffe-eau se coupe lorsque le secours 24V est ON.

► En cas de problème électrique :
TOUT ÉTEINDRE ET TOUT RALLUMER en suivant la fiche de procédure

► Si le 24 V est hors service en cas de branchement à quai :
DÉBRANCHER ET TOUT RALLUMER

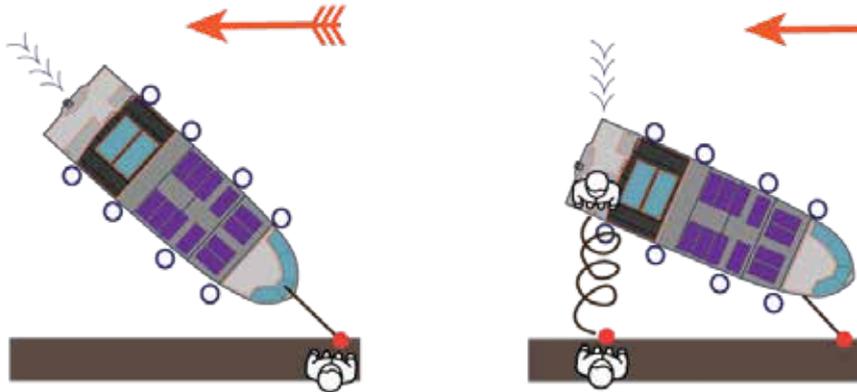
AMARRAGE

CONSEILS D'AMARRAGE

- ▶ Manoeuvrez toujours à vitesse très réduite car le bateau met du temps à réagir et **seule la marche arrière** vous permet de vous arrêter.
- ▶ Privilégiez le **débarquement à terre** du plus alertes de vos équipiers, avant toute manoeuvre d'amarage. Ce dernier attrapera les amarres pour diriger, tenir le bateau ou passer les amarres au taquet.
- ▶ **Amarrez-vous contre le vent.** Sur un canal, amarrez-vous côté chemin de halage. Si le vent est travers au canal, amarrez-vous sur la rive d'où vient le vent.
- ▶ **ABORDAGE PAR L'AVANT** : un équipier se tient à l'avant du bateau avec un **parbattage** prêt à défendre le bateau contre un obstacle.

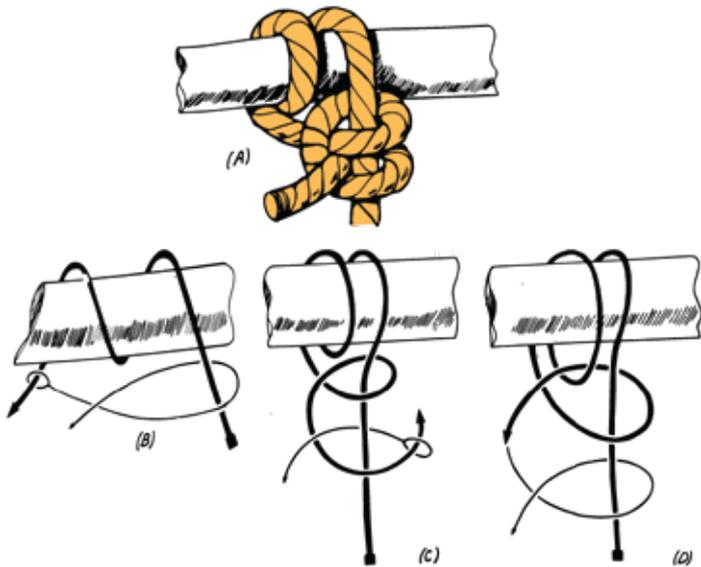


NE JAMAIS utiliser les pieds ou les jambes pour retenir le bateau car vous vous exposeriez à de graves risques d'accident. N'hésitez pas à utiliser les **GAFFES** pour vous tenir à distance ou vous rapprocher des pontons.

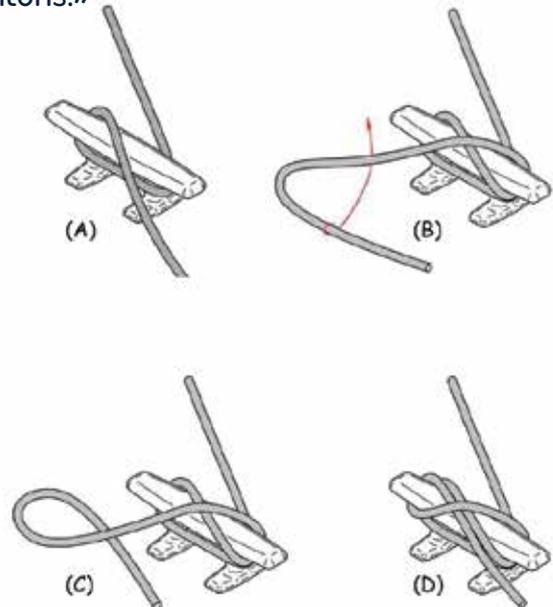


LES NOEUDS D'AMARRAGE :

2 TOURS MORTS + 2 DEMI-CLEFS, «le noeud qui sert à tout ! Au support vertical ou horizontal ! Pour attacher vos parbattages, vos amarres aux anneaux ou poteaux.



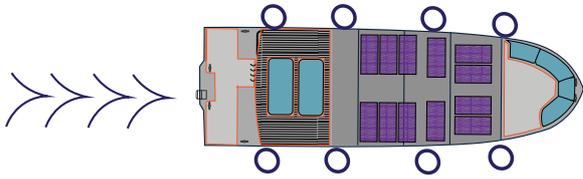
NOEUD DE TAQUET, «le noeud fréquent sur les pontons.»



S'ils sont bien faits, ce n'est pas nécessaire de les surcharger ;-)

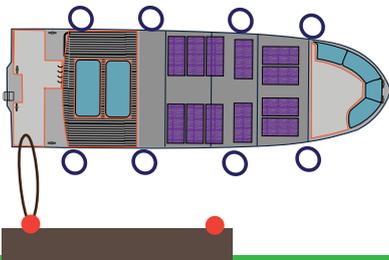
AMARRAGE / PONTON COURT

VOICI COMMENT VOUS AMARRER SUR UN PONTON COURT : PONTON D'ATTENTE OU PONTON D'ÉCLUSE

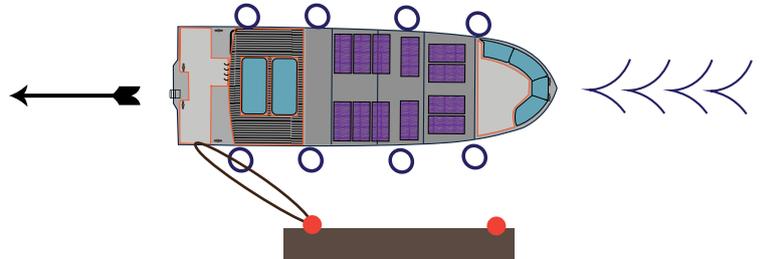


1 - Préparez et mettez l'amarre longue à

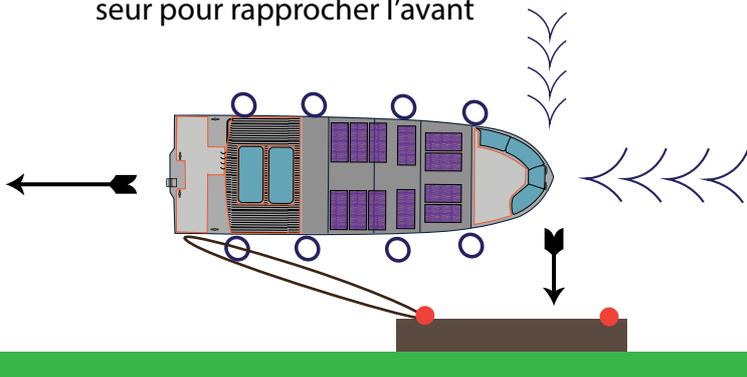
2 - Porte arrière ouverte /
Passez l'amarre autour du
taquet de ponton



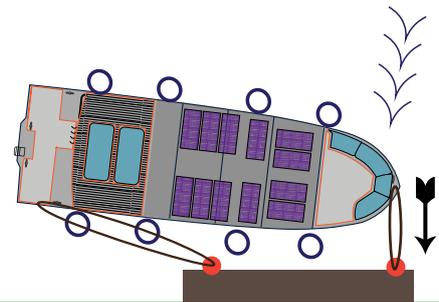
3 - Enclenchez la marche
arrière, et laissez coulisser
l'amarre



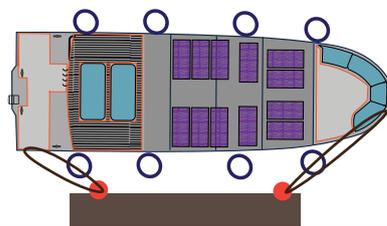
4 - Reculez encore un peu et au
besoin, servez vous du propul-
seur pour rapprocher l'avant



5 - Se servir du propulseur si besoin.
Amarrez l'avant quand on arrive à hau-
teur. Faites noeud d'amarrage à l'arrière.



6 - Si vous prévoyez de rester assez long-
temps, équilibrez l'amarrage en mettant
le ponton au milieu du bateau, en se
servant des amarres (pas de moteur)



MISE EN CHARGE

CHARGE À QUAI

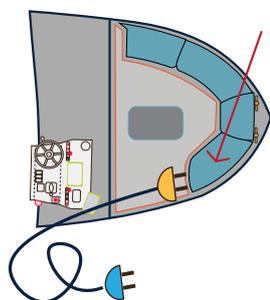
1 Le moteur doit être hors tension :

Vérifiez que la manette du moteur est en position neutre !



- Batterie 24 V : **ON** (sens horaire) s i vous souhaitez garder l'affichage écran.
- Secours 24 V : **OFF**
- Batterie 48 V : **OFF**
- Autorisation Moteur : **OFF** (sens antihoraire)
- Démarrage Moteur : **OFF** (sens antihoraire.)
- Coupe circuit : **OFF** (sens antihoraire)
- Onduleur : **OFF** : interrupteur (dans cloison derrière le pilote) sur 0.

2 Brancher le bateau



La rallonge de quai se situe dans le coffre le plus à tribord du pont avant. Les coffres s'ouvrent par des trappes plastiques situées sous les coussins d'assises.

NB: Les coussins sont fixés par des attaches plastiques (photo ci-contre). Les attaches se libèrent en tirant sur leurs languettes plastiques.



- Sortir la rallonge de quai du coffre et **brancher l'extrémité jaune** à la prise du bateau située sur le flanc arrière du banc avant. **Attention : la prise se maintient et se fixe grâce à un pas de vis.**
- Brancher l'extrémité bleue sur la prise située sur le quai.
- Vérifier que le bateau est bien alimenté en 220 V.

>>> **Faites un TEST** : onduleur éteint, les lumières du bateau doivent s'allumer.

Voyant →



► À savoir lorsque le bateau en charge à quai : en situation normale, il se recharge complètement en une nuit.

CHARGE SOLAIRE



Les panneaux solaires ne rechargent la batterie 48V **que lorsque les batteries 48V sont allumées.** Pas besoin du Coupe Circuit.

- Batterie 24 V : **Au choix**
- Secours 24 V : **Au choix**
- Batterie 48 V : **ON** (sens horaire)
- Autorisation Moteur : **Au choix**
- Démarrage Moteur : **Au choix**
- Coupe circuit : **Au choix**
- Onduleur : **Au choix**

SECOURS 24 V

Le secours 24V permet la charge du 24V par le 48V. À utiliser quand le 48 V est bien (+ de 65%) mais que le 24V est faible (- de 30%).

À noter que la charge est lente et que la charge maximum n'ira jamais au delà de 85 %.

- Batterie 24 V : **ON** (sens horaire)
- Secours 24 V : **ON** (sens horaire)
- Batterie 48 V : **ON** (sens horaire)
- Autorisation Moteur : **ON** (sens horaire)
- Démarrage Moteur : **Au choix**
- Coupe circuit : **Au choix**
- Onduleur : **Au choix**

À noter que le chauffe-eau se coupe lorsque le secours 24V est ON.

MOUILLAGE | REMORQUAGE

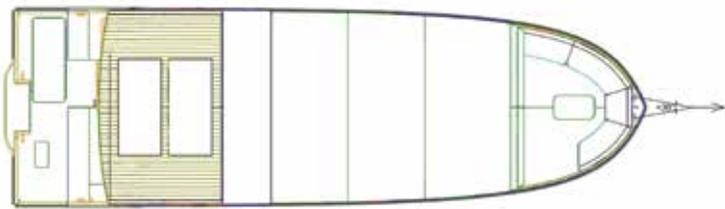
MOUILLAGE



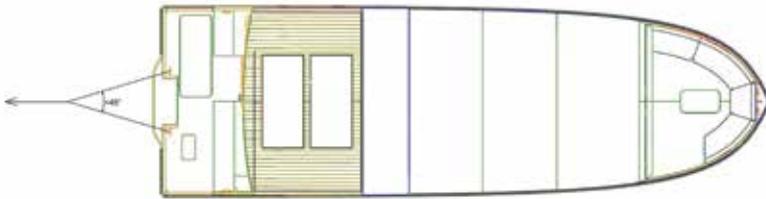
► L'ancre est placée dans le coffre avant de la terrasse avant du bateau. Attention, les coussins sont fixés par des attaches à languette !

REMORQUAGE

► Le remorquage du bateau peut s'effectuer par les deux bittes avant à l'aide d'une patte d'oie. L'angle formé par la patte d'oie doit être inférieur à 30° . Le pilote doit suivre la direction du bateau remorqueur à l'aide de la barre.



► Le bateau peut être remorqué en utilisant comme points de traction les deux bittes arrière à l'aide d'une patte d'oie. L'angle formé par la patte d'oie doit être inférieur à 45° .



L'EAU À BORD

EAU DOUCE



Le remplissage d'eau douce s'effectue par le **nable situé sur le pont arrière** sur les marches d'accès au toit.

Utiliser un JET D'EAU FIN pour le remplir facilement et autoriser un appel d'air. Les 2 cuves d'eau de 200 litres chacune sont reliées en parallèle. Le chauffe-eau de 200 litres se remplit automatiquement de toute sa contenance.



La contenance du réservoir d'eau usée correspond exactement à la contenance en eau douce du bateau.

EAUX USÉES



Une cuve à eaux usées de 600 litres est intégrée dans la cale du bateau. Les eaux sales de l'évier, des toilettes et du lavabo sont évacuées par gravité dans la cuve à eaux usées.

Le niveau de la cuve à eau grise est reporté sur l'écran de supervision en console.

La vidange de la cuve s'effectue par son nable d'aspiration (WASTE) située sur le pont arrière.



Ce raccord est à visser à la place du bouchon du nable 'eaux usées' (Waste) et le tuyau d'aspiration de la pompe qui équipe certains lieux d'escale est à clipser sur ce même raccord.

Dès que vous passez à une halte-escale où la vidange est possible : VIDANGEZ (même si vous n'y dormez pas !)



POUR ÉVITER LES MAUVAISES SURPRISES

► Veuillez toujours vider la capacité d'eau usée avant de remplir des capacités d'eau douce : ceci pour prévenir le débordement de la cuve d'eau usée.

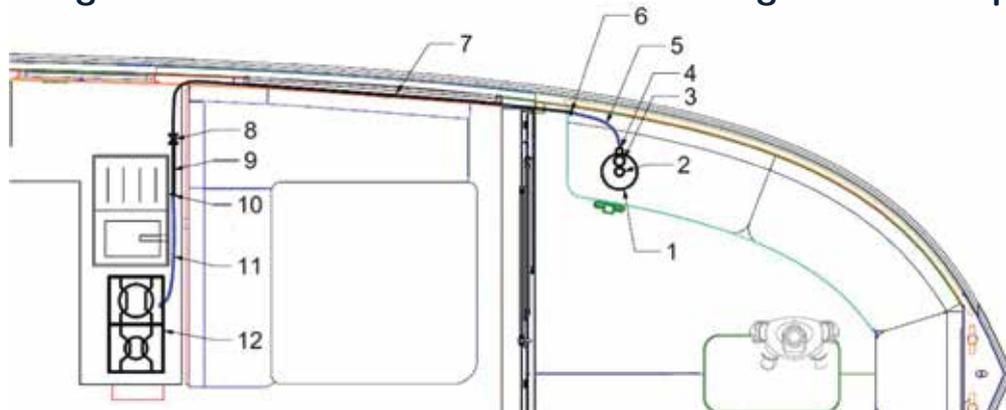
Il est donc conseillé de limiter un maximum sa consommation d'eau lorsque c'est possible.

SYSTÈME GAZ

LE GAZ



La bouteille de gaz est située dans le coffre bâbord du pont avant.
La ligne de raccordement de la bouteille à la gazinière comporte :



1. Bouteille de gaz
- 2. Robinet d'arrêt sur la bouteille**
3. Détendeur
4. Détecteur de fuite à bulle
5. Tuyau souple (élément soumis à date de péremption)
6. Raccordement au tuyau rigide
7. Tuyau cuivre dans sa gaine plastique
8. Robinet d'arrêt
9. Tuyau cuivre
10. Raccordement au tuyau souple
- 11. Tuyau souple avec vanne**
12. Gazinière

CHANGER LA BOMBONE DE GAZ

- ▶ Fermer le robinet sous l'évier et le robinet le coffre à gaz
- ▶ Dévisser la bouteille vide
- ▶ Revisser la bouteille neuve
- ▶ Rouvrir les deux robinets
- ▶ Signaler tout changement de bouteille à votre retour.



Fonctionnement de la gazinière « comme à la maison »

- Appui long sur le bouton du feu correspondant en tournant
- simultanément : appui sur le bouton d'étincelle à droite



CONSIGNES

- ▶ Ne pas utiliser un réchaud ou la gazinière pour chauffer les parties habitables.
- ▶ Ne pas fumer à l'intérieur de l'habitacle.
- ▶ La gazinière constitue un risque incendie important par son utilisation de flammes nues.
- ▶ Aucun élément inflammable ne doit se trouver à moins de 70 cm de la flamme.
- ▶ Ne jamais laisser la gazinière sans surveillance lors de son fonctionnement.
- ▶ La gazinière qui brûle du combustible consomme l'oxygène de la cabine et rejette des produits de combustion dans le bateau.
- ▶ Assurer la ventilation lorsque l'appareil de cuisson fonctionne.

AUTRES PROCÉDURES UTILES

INSTALLER LA RAMBARDE DU SUN-ROOF



Le montage et le démontage des chandeliers du sun-roof (toit terrasse) doit s'effectuer par un adulte alors que le bateau est à l'arrêt, amarré et sans vagues pouvant destabiliser l'installation.

- ▶ Les chandeliers sont rangés dans le coffre arrière.

La rambarde doit impérativement être démontée en navigation pour pouvoir passer sous les ponts. Le sun-roof est donc interdit en navigation.



SYSTÈMES ÉLECTRIQUES

Ne pas brancher des appareils électriques de plus de 1000 watts

Ne pas ranger de matériel dans les cales

Ne pas mettre d'objets métalliques proches des batteries.

Ne pas laisser le bateau sans surveillance lorsque l'installation électrique est sous tension, sauf pour la pompe de cale automatique.

(Procédure de mise hors tension : voir page «Démarrage».)

VÉRIFICATIONS AVANT DE QUITTER LE BATEAU



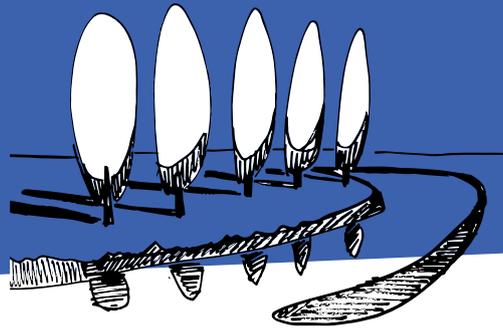
Pour une période courte et/ou en gardant le bateau sous surveillance

- ▶ Vérifiez l'amarrage de votre bateau
- ▶ Vérifiez que le bateau est hors tension
- ▶ Fermez le bateau et sécurisez vos équipements extérieurs (cadenas sur vos vélos, ne laissez rien à l'extérieur)
- ▶ Rangez la toile avant.

Lors de mon départ définitif du bateau

- ▶ Vérifiez l'amarrage de votre bateau
- ▶ Vérifiez que le bateau est hors tension
- ▶ Fermez le bateau et sécurisez vos équipements extérieurs (cadenas sur vos vélos, ne laissez rien à l'extérieur)
- ▶ Rangez la toile avant.
- ▶ Fermez le gaz.
- ▶ Nettoyez votre bateau
- ▶ Laissez tous vos draps sales dans la première cabine
- ▶ Ne laissez pas le bateau branché à quai
- ▶ Éteignez le chauffage

La Navigation



RÈGLES DE BASE

VITESSE

Ne pas conduire à pleine vitesse dans les zones de forte circulation ou dans les situations de visibilité réduite.



Réduire la vitesse du bateau jusqu'à diminuer les vagues de sillage par courtoisie pour les usagers de l'espace navigable et pour limiter la détérioration des berges.



Respectez les zones de baignade et de sports nautiques



Vitesse autorisée à **10 km/h maximum** hors agglomération



Vitesse autorisée à **6 km/h maximum** en agglomération

ATTENTION ! Lorsque le courant est conséquent, il peut faire 1 à 2 km/h. Vous prendrez donc plus de temps au retour qu'à l'aller pour faire le même trajet.

RÈGLES DE NAVIGATION

CONSULTATION DES AVIS !

Consultez **les avis à la batellerie** avant votre départ pour connaître les informations importantes : interdictions de navigation, niveaux d'eau, travaux, évènements etc.

<https://www.sevre-niortaise.fr/avis-a-la-batellerie.html>

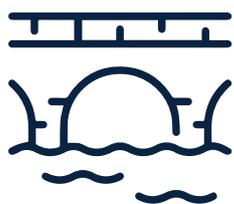
Consultez également **les conditions météo**, les conditions hydrauliques et veillez aux courants et aux remous.

Pour consulter **les hauteurs d'eau** en temps réel :

<http://siemp.epmp-marais-poitevin.fr>



OBLIGATIONS & INTERDICTIONS



Respectez la signalisation et passez sous l'arche indiquée des ouvrages : ponts.



Le passage de l'écluse du Carreau d'Or à Marans est interdit.



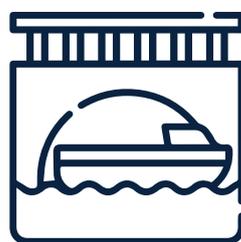
Il est interdit de s'amarrer à un arbre, sauf cas de force majeure.



Le port d'un gilet de sauvetage est obligatoire du 15 novembre au 15 mars et conseillé pour les jeunes enfants en extérieur ainsi que sur la plage arrière.



Il est interdit de mouiller au milieu de la rivière sauf urgence absolue.



Pour le franchissement des passages rétrécis et des points étroits ne permettant pas le croisement, **les bateaux descendant le cours de la rivière ont priorité** sur les bateaux la remontant



La navigation de nuit est interdite : entre le coucher du soleil et le lever du soleil.



Vous devez avoir une carte de pêche nominative pour pouvoir pêcher.

Attention exception Collibert.



► **Les bateaux de commerce ont la priorité sur les bateaux de plaisance**

SIGNALISATION

VOICI LES PANNEAUX PRINCIPAUX QUE VOUS POUVEZ RENCONTRER :



▶ **Interdit de passer.**



▶ **Indique l'arche sous laquelle vous devez passer.**



▶ **Direction à suivre impérativement !**



▶ **Attention passage de barques**



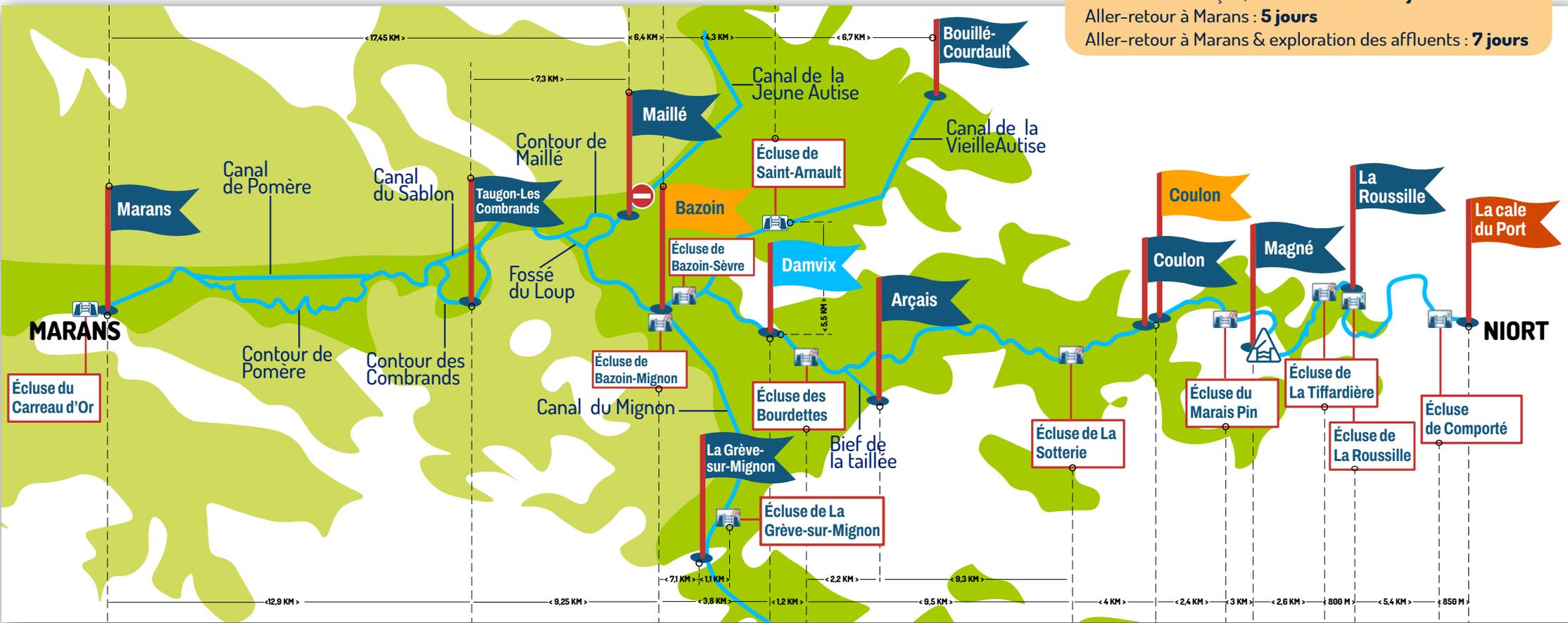
▶ **Attention bac à chaîne.**



▶ **Panneau indiquant la voie fluviale principale.**

CARTE DU PARCOURS

DESTINATIONS SUGGÉRÉES DEPUIS PORT-BOINOT
 Aller-Retour à Magné ou Coulon : **2 jours**
 Aller-Retour à Arçais, Damvix ou Maillé : **3 jours**
 Aller-retour à Marans : **5 jours**
 Aller-retour à Marans & exploration des affluents : **7 jours**



Légende

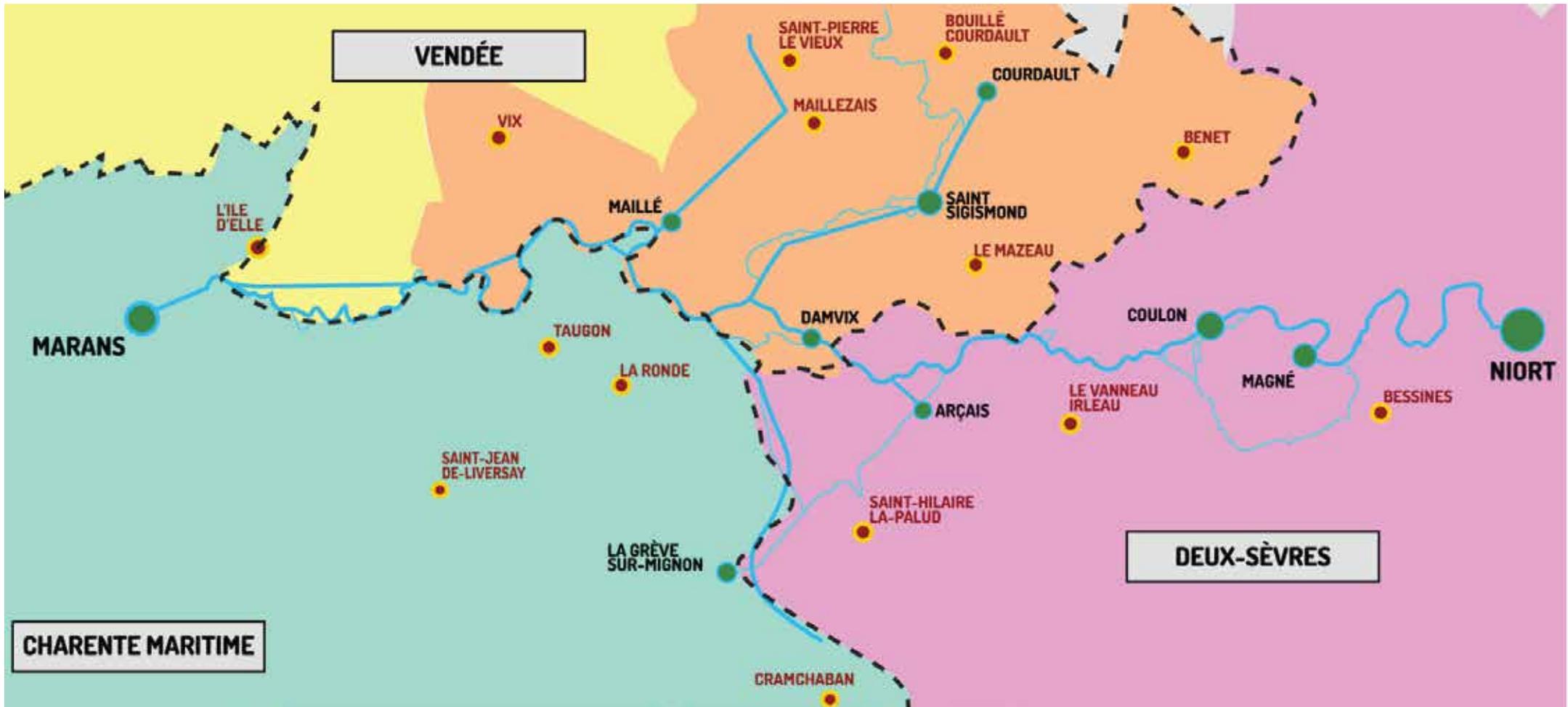
- Sèvre Niortaise navigable
- Voie interdite au delà du ponton
- Ponton seul
- Électricité
- Eau
- Eau + électricité + vidange.
- Écluse à manoeuvrer
- Écluse automatique
- Pont Levis
- < 9.25 KM > Distance entre 2 points

Vos haltes-escales

PONTON SEUL	LA ROUSSILLE / MAGNÉ / COULON / ARCAIS / LA GREVE SUR MIGNON / BOUILLÉ COURDAULT / MAILLE / TAUGON LES COMBRANDS / MARANS
ÉLECTRICITÉ	NIORT / COULON / BAZOQUIN
EAU	NIORT / DAMVIX
VIDANGE	NIORT

CARTE DES TERRITOIRES

TERRITOIRES D'INTERVENTION DES OFFICES DE TOURISME



Flashez les QR CODES pour accéder aux sites internet des offices lors de votre traversée fluviale et découvrez tous les points d'intérêt



SUD VENDÉE LITTORAL



VENDÉE GRAND SUD



AUNIS MARAIS POITEVIN



NIORT MARAIS POITEVIN

LES ÉCLUSES | TEMPS DE TRAJET

Ce tableau décompose pour vous les distances et les temps de trajet sur l'axe principal, au départ de Niort. IL NE PREND PAS EN COMPTE LES TEMPS DE PASSAGE D'ÉCLUSE

À BIEN NOTER

Lorsque le courant est conséquent, il peut faire 1 à 2 km/h. Vous prendrez donc plus de temps au retour qu'à l'aller (au départ de Niort) pour faire le même trajet.

Comptez de 20 à 40 minutes par passage d'écluse.

Et prévoyez du temps pour les imprévus :-)



Les écluses sont ouvertes :

Tous les jours de 8h00 à 20h00 du 1er avril au 30 octobre,
Tous les jours de 9h00 à 17h00 du 1er novembre au 31 mars.

En cas de dysfonctionnement, contactez l'IIBSN :

Astreinte ouvrages :
06 64 49 19 41

Le centre de Bazoin :
02 51 87 90 66

Le centre de Niort :
05 49 09 01 55

NIORT - PORT BOINOT

↕ 0.85 KM } 10 MIN

ÉCLUSE DE COMPORTÉ

↕ 5.40 KM } 1 H 30

ÉCLUSE DE LA ROUSSILLE

↕ 0.80 KM } 15 MIN

ÉCLUSE DE LA TIFFARDIÈRE

↕ 2.60 KM

MAGNÉ } 1 H 30

↕ 3.00 KM

ÉCLUSE DU MARAIS-PIN

↕ 2.40 KM

COULON } 1 H 30

↕ 4.00 KM

ÉCLUSE DE LA SOTTERIE

↕ 9.80 KM } 1 H 30

ÉCLUSE DES BOURDETTES

↕ 1.20 KM

DAMVIX } 1 H

↕ 3.80 KM

ÉCLUSES DE BAZOIN

↕ 6.40 KM

MAILLÉ } 3 H

↕ 7.30 KM

TAUGON LES COMBRANDS

↕ 12.90 KM } 3 H

MARANS

CANAL DE LA VIEILLE AUTISE

DE DAMVIX À SAINT-ARNAULT : 5,50 KM
DE SAINT-ARNAULT À BOUILLÉ-COURDAULT : 6,70 KM
DE SAINT-ARNAULT À ÉCLUSE DE BAZOIN : 4,30 KM

BIEF DE LA TAILLÉE

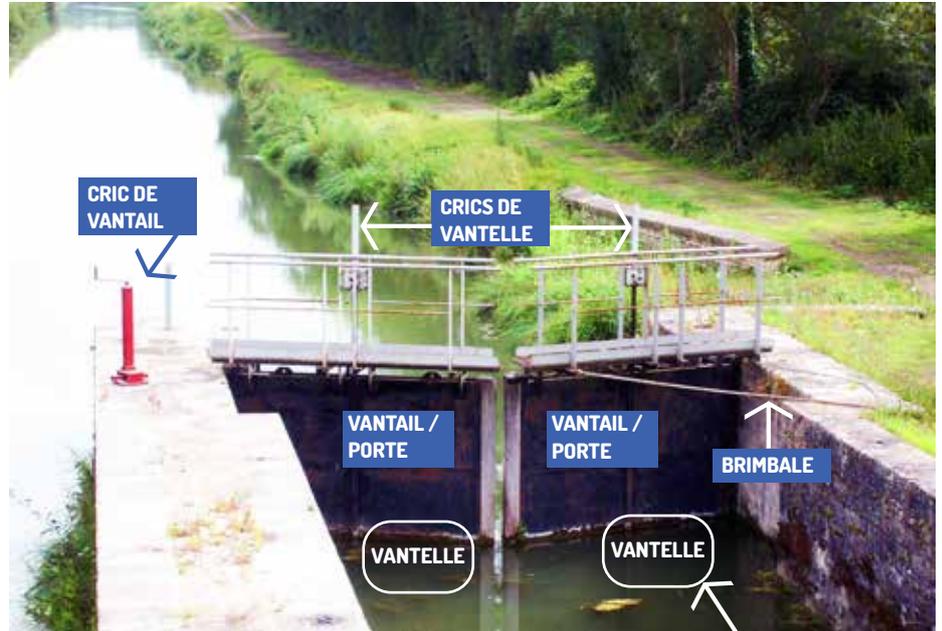
DE LA SOTTERIE À ARCAIS : 9,30 KM
DE ARCAIS AUX BOURDETTES : 2,20 KM

CANAL DU MIGNON

DE BAZOIN-MIGNON À ÉCLUSE DE LA GRÈVE S/MIGNON : 7,10 KM
DE L'ÉCLUSE DE LA GRÈVE S/MIGNON À LA GRÈVE S/ MIGNON : 1,10 KM

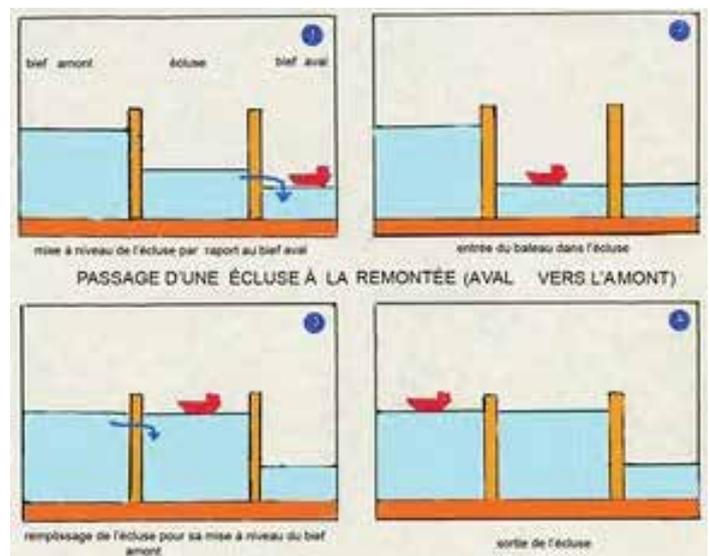
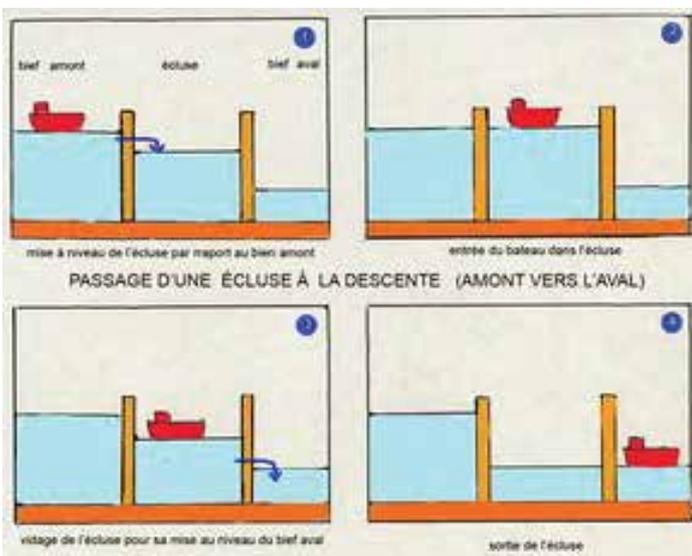
LES ÉCLUSES | FONCTIONNEMENT

Une écluse est un sas étanche doté de portes à chacune de ses extrémités permettant aux embarcations de monter ou de descendre pour atteindre un autre niveau d'eau grâce à des vannes qui laissent l'eau entrer et sortir du sas.

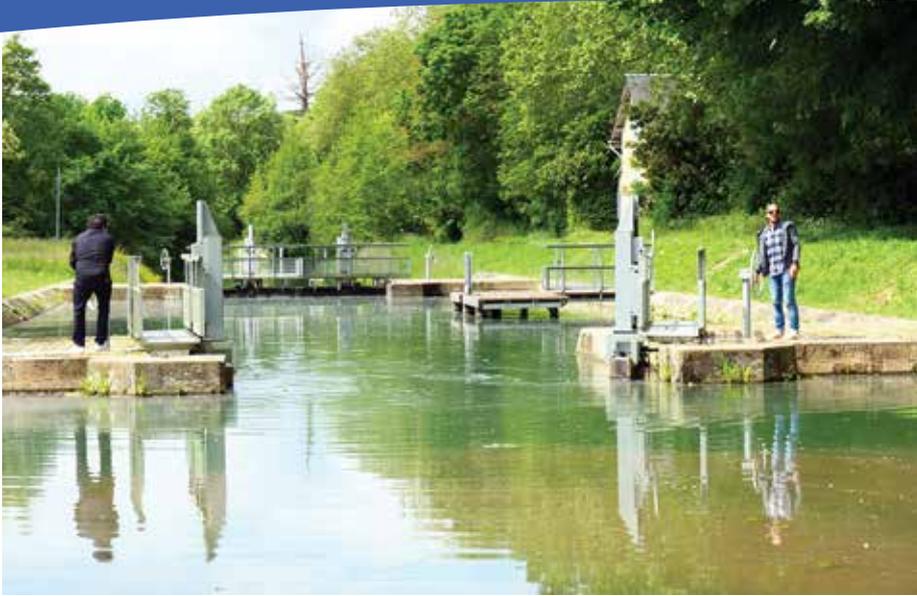


Portillon amovible sous le niveau de l'eau, au pied des portes, permettant le passage de l'eau

FONCTIONNEMENT D'UNE ÉCLUSE



PASSAGE D'ÉCLUSE | LES ÉTAPES



- Prenez votre temps
- Travaillez en équipe
- Avancez doucement
- Suivez les étapes unes à unes
- Appuyez-vous sur le guide de navigation de l'IIBSN

- 1** - Avant tout passage d'ouvrage (écluse ou pont), **il est impératif de s'amarrer.**
- 2** - Ouverture Première Porte. **Attendre l'ouverture complète.**
- 3** - Désamarrage et entrée dans l'écluse, une fois la porte complètement ouverte.
- 4** - Amarrage dans l'écluse **obligatoire, à l'avant et à l'arrière !**

4 bis : pour les écluses manuelles : fermez la Première Porte.

- 5** - Dans l'écluse : les amarres doivent être coulissantes (pas de noeud) pour suivre le niveau de l'eau avec 1 personne par amarre si possible.

Attention : le niveau de l'eau peut vous surprendre en baissant ou montant rapidement.

- 6** - Ouverture Deuxième Porte
- 7** - Quand l'eau descend ou monte vite : bien adapter les amarres (ouverture des vantelles)
- 8** - **Seulement une fois la porte complètement ouverte** : désamarrage et sortie de l'écluse.

8 bis : pour les écluses manuelles : fermez Deuxième Porte et récupérez votre (vos) équipier(s) au ponton d'attente.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

RAPPEL : CONSERVATION DE LA VOIE D'EAU, DE L'ENVIRONNEMENT ET RESPECT DES AUTRES USAGERS



Le Parc du marais poitevin et les berges de la sèvre niortaise sont une zone naturelle protégée d'économie mixte, abritant de nombreux usagers. Nous vous remercions de veiller à respecter l'ensemble des usagers rencontrés lors de votre navigation. Nous vous remercions de veiller à préserver l'environnement dans lequel vous évoluez de toutes les manières envisageables.

- ▶ Ralentir et éviter les lignes des pêcheurs.
- ▶ Ralentir et passer à distance (mini 2 m) des autres embarcations et usagers : bateaux, canoés, barques, baigneurs, etc.
- ▶ Veiller particulièrement à rester éloigné des personnes risquant de tomber à l'eau : les hélices de votre bateau représentent un grand danger.
- ▶ N'oubliez pas que vous êtes silencieux et qu'on ne vous entend pas forcément arriver !

**UTILISEZ LES
POUBELLES DE TRI À
VOTRE DISPOSITION
À BORD.**



RÈGLES À RESPECTER

- ▶ Ne vous stationnez pas le long des berges devant des habitations ou cabanes de pêches privées.
- ▶ Ne jetez rien à l'eau
- ▶ Ne vous amarrez pas à un arbre ou autre végétation
- ▶ Ne prélevez pas de spécimens de faune ou de flore
- ▶ Ne rejetez pas vos eaux usées dans la nature et utilisez les pompes à votre disposition pour cet usage
- ▶ Évitez de faire trop de bruit la nuit et le soir
- ▶ Limitez la consommation d'eau et d'énergie lorsque c'est possible

LE PARCOURS | ZONES SENSIBLES



La base nautique de Noron - Niort

Modérez votre vitesse et observez avec attention le plan d'eau. Il peut y avoir des baigneurs et personnes pratiquant des sport nautiques. Veillez également à ne pas déranger les manifestation sportives. Attention il y a un risque d'échouage, il faut passer entre la rive droite (à droite quand on descend) et la bouée jaune.



Le Pont Levis de Magné

Arrêtez vous avant le pont levis.
Amarrez-vous au quai et suivez les indications.
Attention est fermé/ouvert aux même horaires que les écluses.



L'écluse du Marais-Pin

En descendant (de Niort à Marans) longez la rive droite afin de ne pas être dirigé vers le barrage : méfiez-vous des forts courants !



Le passage de Coulon

Il y a de nombreuses locations de barques à Coulon et la rivière est très encombrée en période touristique (jusqu'à 200 barques en même temps !). La plupart des locataires de barques n'ont jamais manœuvré de bateau auparavant. Il sont donc imprévisibles et peu réactifs. Limitez votre vitesse au maximum ou en restant manoeuvrant. Ne vous considérez pas comme prioritaire. Pendant les weekend fériés et haute saison, essayer de passer avant 10h30, entre midi et deux ou après 17h. Avertissez au moyen de la corne de brume avant de passer dans le village. Faites attention au sorties des conches (sur votre gauche en venant de Magné). Au besoin amarrez-vous au quai en amont. Faites aussi attention à bien vous aligner au milieu de l'arche pour passer la passerelle (au milieu du centre-ville). Anticipez longtemps en avance en descendant la rivière (le courant vous fera avancer plus vite que vous ne le pensez).



Le demi-tour à Arcais

La zone de demi-tour à Arcais est située avant le village. Ne vous aventurez pas plus loin, car il sera difficile de manoeuvrer en marche arrière pour revenir sur la voie navigable. Allez en centre-ville à pied.

LE PARCOURS | ZONES SENSIBLES



Le croisement avec le Collibert

De Damvix à l'embouchure du canal de la Vieille Autise, la voie principale ne permet pas le croisement entre votre embarcation et le Collibert (navire à passagers basé à Damvix). Ainsi, n'oubliez pas qu'il a la priorité et tachez de lui faciliter le passage si vous le rencontrez. Au besoin, faites marche arrière. Ne vous engagez pas dans le passage si vous savez que le collibert va y passer. Renseignements COLLIBERT : 02 51 87 19 16



Le Port de Maillé

Vous pouvez uniquement accéder au port de Maillé en empruntant le côté ouest de l'île de la chatte. NE PAS PASSER SOUS LE PONT qui se trouve au niveau du port de Maillé.



Le Pont des Combrands

Selon la hauteur du niveau d'eau, vous ne pourrez pas toujours passer sous le ponts des combrands. Le ponton d'escale est situé en aval du pont. Si vous souhaitez vous y stationner, vous pouvez prévoir d'y arriver directement par l'aval



Le contour de Pomère

En plein été, le contour de Pomère est très utilisé par des petits bateaux sans permis loués au départ de Marans. Attention au trafic !



Les bacs à chaînes

4 bacs à chaîne sur le parcours. Repérer les panneaux les annonçant et vérifiez que le bac n'est pas en cours d'utilisation et que la chaîne est bien au fond de l'eau avant de passer. Faire un contrôle visuel des berges avant passage. Passer doucement.



La végétation envahissante

A plusieurs points du parcours la végétation peut gêner la navigation. La végétation extérieure sur les berges avec les branches notamment, mais aussi la végétation sous-marine envahissante. Des campagnes d'arrachage sont effectuées régulièrement pour limiter leur expansion par l'iibsn. Si vous êtes bloqué par les branches, tachez de vous dégager avec la gaffe (sans la perdre). Si vous êtes bloqués par les algues, tachez de vous dégager en enchainant les marches avant et marche arrière. En cas d'échec, appelez un technicien.

La Sécurité

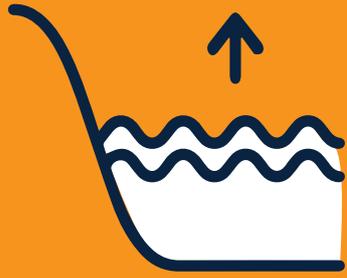


► ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

Veillez vous assurer de l'emplacement, de la présence, du bon fonctionnement et de la conformité des équipements obligatoires de sécurité avant votre départ :

- Ancre, chaîne et cablot
- Pinoches coniques
- 2 amarres de 13 m au moins
- 1 gilet de sauvetage par personne (norme CE, adapté au gabarit)
- 2 gaffes (1 longue et 1 courte)
- 1 écope
- 1 pompe de cale automatique
- 1 pompe de cale manuelle (veuillez vérifier son fonctionnement par vous-même)
- 1 seau rigide de 7L muni d'un bout
- 1 boîte de premiers secours
- 1 bouée fer à cheval + dispositif de repérage lumineux
- 2 extincteurs (CE, en cours de validité, révision faite)
- 1 dispositif permettant de couper le moteur en situation d'urgence
- 1 avertisseur sonore

LA SÉCURITÉ



► PROCÉDURES EN CAS D'URGENCE

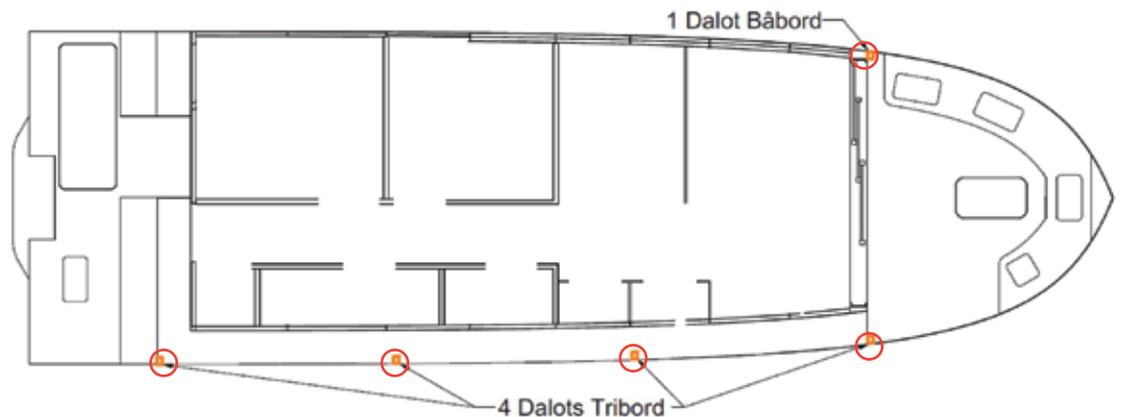
LUTTE EN CAS DE VOIE D'EAU

Le navire est équipé d'un système d'assèchement double :

► Le réseau d'assèchement commence au point le plus bas de la coque avec un point d'aspiration. Ce point d'aspiration est composé d'une pompe de cale électrique automatique.

► En complément du système électrique, l'aspiration peut être effectuée manuellement au moyen de la pompe de cale située sur le pont avant, à bâbord. Au niveau du point le plus bas du bateau se trouve un capteur de niveau d'eau relié à une alarme lumineuse sur la console (voir page «Votre console»). Le refoulement du système d'assèchement se trouve à l'avant.

Pour permettre l'évacuation des eaux de pluie ou de rincage sur le pont, vérifier que les 5 dalots ne soient pas obstrués par des feuillages...



La pompe se commande à l'aide d'un bouton avec 3 positions sur la console :

► Position HAUTE : Mode automatique

La pompe s'active lorsque le capteur d'eau interne à la pompe détecte une présence d'eau

► Position MILIEU : Mode off. La pompe est éteinte

► Position BASSE : Mode manuel. On force l'activation de la pompe. Cette position revient en mode off lorsqu'on relâche l'appui. Cette position permet aussi de tester le fonctionnement de la pompe.



PRÉCAUTIONS IMPORTANTES

► Vérifiez le fonctionnement de la pompe lors de votre arrivée à bord et à intervalles réguliers.

► Éliminez régulièrement les débris aux entrées de la pompe et dans les cales.

► Veillez à ce que les dalots sur le pont ainsi que celui le long de la baie vitrée avant soient dégagés de toutes feuilles et autres débris afin de faciliter l'évacuation de l'eau sur le pont.

LA SÉCURITÉ



► PROCÉDURES EN CAS D'URGENCE LUTTE EN CAS D'INCENDIE

En cas d'incendie, le bateau est pourvu des équipements suivants dans le cadre de la lutte incendie :

- Un dispositif d'alarme pour la détection incendie dans l'habitacle
- Un dispositif d'alarme pour la détection fumée dans la cale
- Deux extincteurs 1kg portatifs de type 5A/34B à poudre

Leurs emplacements sont définis par le plan ci-contre >>

Lors de votre arrivée à bord ► avertir tous les passagers de leurs emplacements.

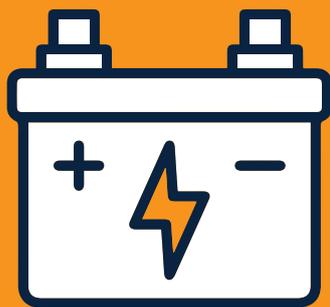


► Il est interdit du fumer à l'intérieur de l'habitacle.

	Mouillage		Trajet d'évacuation principal
	Trousse de Secours		Trajet d'évacuation secondaire
	Couverture anti-feu		Emplacement extincteur 5A/34B
	Vanne Coupure Gaz		Détecteur Fumée Cale
			Gilets de sauvetage
			Bouée fer à cheval



LA SÉCURITÉ



► LES BATTERIES

2 PARCS DE BATTERIES PRÉSENTS À BORD

Batterie de PROPULSION

Voltage : 48 V

Capacité : 900 Ah

Énergie : 43 kWh

Chimie : Lithium Fer Phosphate

Batterie de SERVITUDE

Voltage : 24 V

Capacité : 480 Ah

Énergie : 12 kWh

Chimie : Lithium Fer Phosphate

Un emballement thermique d'une batterie peut se déclarer sous plusieurs formes :

- Observation d'une température batterie affichée en console supérieur à 70°C
- Observation d'un voyant Alarme Fumée allumé en console
- Observation d'un incendie ou dégazage d'une batterie

Dans l'une de ces situations, la procédure est la suivante :

1. Retour IMMÉDIAT à une berge
2. Mise hors-tension du bateau (voir Procédure de mise hors-tension)
3. Débarquement et mise en sécurité des passagers
4. Appel d'alerte aux pompiers
5. Attente des secours pour remonter à bord

► **Au-delà de 130°C de température interne, les batteries peuvent augmenter leur température de façon incontrôlée.**

Les batteries ne doivent pas être exposées à une source de chaleur importante prolongée tel qu'un incendie ou à des dégradations mécaniques.

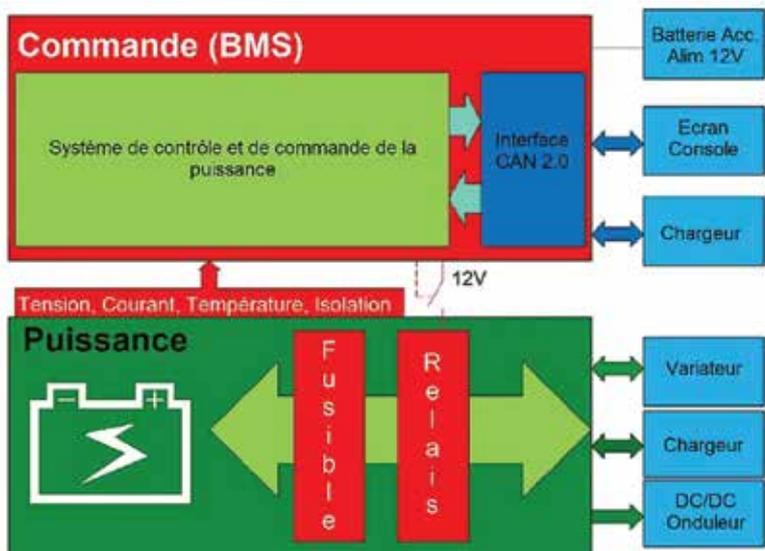
► **L'emballement thermique d'une batterie conduit à son incendie en passant par une phase de dégazage.**

► **Les batteries ne doivent pas être noyées au risque d'électrolyse et d'emballement thermique.**

Le ventilateur de cale doit être activé lorsque la température batterie reportée sur l'écran en console est supérieure à 35°C.

Si un défaut du BMS survient alors que la batterie se trouve dans un environnement critique, le BMS ne serait pas en mesure de protéger la batterie et elle pourrait être amené à s'emballer thermiquement jusqu'au dégazage puis à l'incendie.

Les extincteurs à poudre ne sont pas efficaces contre un dégazage ou un feu de batterie.



BMS : **BATTERY MANAGEMENT SYSTEM**

Organe de sécurité présent dans chacune des batteries commandant la puissance des batteries thermiques.

Le BMS est un élément de sécurité qui protège la batterie contre une utilisation dommageable. Il est capable de déconnecter la batterie du réseau si les mesures de tension, courant, température ou d'isolation sont critiques.

Lors d'un défaut d'isolation, le BMS coupe l'alimentation par sa commande du relais aux bornes.

LA SÉCURITÉ



► **PROCÉDURES EN CAS D'URGENCE** **PREVENTION DES CHUTES PAR-DESSUS BORD**

Il est conseillé d'équiper systématiquement les JEUNES ENFANTS de gilets.

LE SUN ROOF (toit terrasse) est accessible depuis l'échelle située à l'arrière de la cabine. Les chandeliers en inox sont démontables pour gagner en tirant d'air. Lors de l'utilisation du sun-roof, les chandeliers doivent être en place pour prévenir les chutes. Le montage et le démontage des chandeliers du sun-roof doit s'effectuer par un adulte alors que le bateau **est à l'arrêt**, amarré et sans vagues pouvant déstabiliser l'installation.

La rambarde doit impérativement être démontée en navigation pour pouvoir passer sous les ponts. Le sun-roof est donc interdit en navigation.

La partie du toit en avant de la terrasse (panneaux solaires) est interdite à l'équipage.



En cas de chute d'homme à l'eau, **UNE ÉCHELLE ENCASTRÉE** est placée à l'arrière du bateau. Elle est accessible et déployable depuis l'eau afin de remonter sur le bateau. L'échelle doit toujours être utilisable et libre d'accès.

Ne rien positionner pouvant gêner son déploiement.



EN CAS DE CHUTE

- **Couper tout de suite le moteur afin d'éviter que l'hélice ne tourne proche de la personne tombée.**
- **Si la personne est consciente, lui lancer un équipement flottant, et la diriger vers la berge afin qu'elle se mette en sécurité le plus rapidement possible.**
- **Si la personne est inconsciente, appelez immédiatement les secours et suivez leurs instructions.**
- **Puis (sauf si vous avez reçu des indications contraires de la part des premiers secours) enfilez un gilet de sauvetage et déployez l'échelle de bain. Rejoignez la personne à la nage pour la diriger vers la berge en maintenant sa tête hors de l'eau afin de la mettre en sécurité.**

LA SÉCURITÉ



▶ EN CAS DE PROBLÈME DE SANTÉ PREMIERS SECOURS

PRENDRE CONTACT AVEC LES SERVICES DE SECOURS AU 112 OU AU 18

« Ici Monsieur ou Madame..... , nous sommes actuellement en bateau sur..... : nommez le cours d'eau : la Sèvre Niortaise, le canal du Mignon, le canal de la Vieille Autise ou la Jeune Autise. Précisez le plus exactement possible le lieu.

Il s'agit : d'une chute, d'un malaise, d'une coupûre, d'une brûlure, d'une morsure, d'une noyade...

La victime (de sexe masculin ou féminin) est : consciente, inconsciente, saigne ou non, respire ou non, se plaint de la tête, du dos, des jambes...ne ressent plus de sensation sur un membre.... »

Ne raccrochez pas, laissez votre interlocuteur le faire en premier.



LA BOÎTE DE PREMIERS SECOURS :

- ▶ 5 compresses de gaze stérile 7,5 x 6,5 cm
- ▶ Pansement adhésif à couper, 1 m x 6 cm
- ▶ 10 pansements adhésifs 1,9 x 7,2 cm
- ▶ 10 petits pansements adhésifs ronds
- ▶ 10 sachets de chlorhexidine
- ▶ 1 coussin hémostatique
- ▶ 1 rouleau de sparadrap 5 m x 1,25 cm
- ▶ 1 bande élastique cohésive 4 m x 10 cm
- ▶ Gants d'examen (5 paires M + 5 paires L)
- ▶ 100 ml de gel hydro-alcoolique
- ▶ 1 couverture de survie
- ▶ Guide médical Français/Anglais

Pour tout incident,
n'hésitez pas à nous
contacter sur les
téléphones d'astreinte :
05 16 18 77 94 ou
05 46 46 10 47



CONSIGNES

- ▶ Protéger le blessé et le couvrir,
- ▶ Interrompre les conditions de danger,
- ▶ Empêcher tout déplacement intempestif du blessé.
- ▶ Ne jamais donner à boire !

BON VOYAGE !



Au Bout du Marais - 1 Quai de Belle Île - Cale de Port Boinot 79000 NIORT
05 16 18 77 94 ou 05 46 46 10 47 - infos@auboutdumarais.com
www.auboutdumarais.com